

SYNDICAT MIXTE
DES TRANSPORTS

VERS LA CARTE UNIQUE ?

À L'INVITATION DU DÉPARTEMENT, TOUS LES ACTEURS DU TRANSPORT PUBLIC TRAVAILLENT ENSEMBLE. DEMAIN, ON POURRA TRAVERSER LE DÉPARTEMENT EN UTILISANT TOUS LES RÉSEAUX MUNI D'UNE CARTE COMMUNE. EN ATTENDANT UN TARIF UNIQUE ?

Personne ne lui a dit que ce serait facile. Quand André Guinde, vice-président du Conseil général et délégué aux Transports a pris en 2008 son bâton de pèlerin pour aller voir l'une après l'autre les sept autres autorités organisatrices de transports du département pour leur proposer la création d'un syndicat mixte commun, il savait qu'il avait contre lui l'histoire et la géographie. À savoir : un département morcelé de longue date, avec pour chaque pièce du puzzle un système de transport bien installé. 90 % des déplacements en car se font à l'intérieur d'un territoire donné et la moitié des 10 % restants concerne les liaisons Aix-Marseille.

La grande métropole est excentrée et impécunieuse

tandis que de nombreux pôles d'importance, souvent riches, constellent le reste des Bouches-du-Rhône. Comment faire circuler ensemble tout ce beau monde ?

Le conseiller général avait un argument de poids : "Comment expliquer à quelqu'un qui veut aller de Saint-Rémy-de-Provence à La Ciotat qu'il va lui falloir acheter trois tickets différents à trois tarifs différents ?" Et d'ailleurs qui se pose encore la question d'entreprendre un tel voyage en car ? "Un titre de transport unique pour tout

le département serait tellement plus vendeur ! Tout le monde est d'accord là-dessus et le tout-voiture, c'est bientôt terminé. Mais il faut discuter de tarification, de création de nouvelles lignes et permettre l'utilisation combinée de l'ensemble des modes de transports collectifs."

PREMIÈRE ÉTAPE

Une première étape est franchie en juin 2009 quand se crée le Syndicat mixte des transports (SMT) auquel tous les services de transports finissent par adhérer : Conseil général bien sûr, Marseille Pro-

vence Métropole, Arles Crau Camargue Montagnette, Salon Étang de Berre Durance Aggloprovençe, Pays d'Aubagne et Etoile, Pays d'Aix, Martigues San Ouest Provençe, syndicat mixte de l'Est

de l'Étang de Berre. Y sont associés l'État, les usagers, la Région, les Chambres de commerce, la SNCF, la RTM.

BILLETIQUE COMMUNE

Depuis, des bases ont été posées.

Le site lepilote.com est le fer de lance du SMT, renseignant en temps réel sur les itinéraires, correspondances, conditions de circulation pour l'ensemble du département. Un système billettique commun a été conçu pour permettre, d'ici la fin de

l'année 2012, de valider sur des réseaux différents avec une carte unique capable de stocker des voyages achetés auprès de différents opérateurs. Dans la perspective de Marseille Provence 2013 capitale européenne de la Culture, un Pass permettra de se déplacer d'un événement à l'autre avec un titre unique.

Reste le plus difficile, l'évolution des structures du Syndicat mixte et leur gestion. Pour sa part, le Conseil général, qui a massivement investi ces dernières années, est prêt à s'effacer et à confier l'ensemble de ses responsabilités et moyens en matière de transports à un Syndicat mixte refondu. "Il faut faire évoluer les mentalités. Si l'on veut obtenir sur tous les grands axes des sites propres et des couloirs de bus et ainsi améliorer les conditions pour aller travailler en transports en commun, il faut être unis et dégager des moyens" plaide André Guinde. Pas facile ? C'est sûr. Mais du côté de Lyon, le SYTRAL, syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise fonctionne à plein régime depuis... 1985.



les cahiers d'ACCENTS



Photo : G. Lougasi

supplément d'Accents N° 211 juin 2012

LE CONSEIL GÉNÉRAL EN ÉCLAIREUR

NOUS FAIRE CHANGER DE SIÈCLE, RIEN DE MOINS. NOUS CONDUIRE, SI L'ON PEUT DIRE, À CHANGER NOTRE FAÇON DE NOUS DÉPLACER. LE CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE, EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, NE MANQUE PAS D'AMBITION.

LE RÉSEAU CARTREIZE EN CHIFFRES

+ 7,3 %

Hausse moyenne de la fréquentation des lignes Cartreize en 2011

8,13 millions
de passagers transportés

38 lignes

200
millions d'euros
affectés aux transports
dans le Plan quinquennal
d'investissement 2009-2014
du Conseil général

102 millions d'euros
alloués par le CG13

“**N**otre département comptait un retard historique en matière de transports collectifs. Nous le rattrapons tout en préparant le basculement dans le monde de l'après-tout voiture. La crise économique, avec l'augmentation du prix de l'essence, et l'émergence d'une prise de conscience écologique donnent tout son sens à notre démarche de développement des transports collectifs et de facilitation des transferts d'un mode de transport à l'autre” explique André Guinde, vice-président du Conseil général et délégué aux Transports. Si tout le monde connaît les bus bleu et jaune du réseau Cartreize, la direction des Transports et des ports ne limite pas son action à l'animation du

réseau départemental (38 lignes) mais développe aussi une stratégie de changement avec tous les moyens et investissements nécessaires. Car demain, ce sont 20 à 25 % de nos concitoyens qui vont basculer vers le collectif. Il le faut, si l'on veut en finir avec les embouteillages et la pollution... Et pas de doute : les nouveaux usagers, comme les actuels, demanderont du confortable, du vert, du pratique et du ponctuel.

TECHNOLOGIES

Heureusement, dans les Bouches-du-Rhône, conséquence d'une volonté constante, l'évolution est en cours. Car si le Conseil général tient l'exercice de ses responsabilités en matière de transports par la loi, il va beaucoup plus loin que ce que prescrivent les textes, à savoir la gestion des lignes interurbaines et du transport scolaire.

Ainsi, le Département a mené bataille pour créer un Syndicat mixte des Transports et coordonner l'action des nombreux opérateurs du territoire. Il pilote l'expérimentation qui vise, à terme, la création d'un titre de voyage unique pour tous les réseaux du département. Il investit lourdement dans les infrastructures (7 nouveaux pôles d'échanges dans le département) et les réseaux (nouveaux bus RTM, soutien à la prolongation du métro et du tramway de Marseille,

participation au financement du tramway d'Aubagne, nœuds intermodaux d'Aix-en-Provence, participation au volet ferroviaire du contrat de projets État-Région). Il intègre les plus récentes technologies à son offre de service avec un site internet de référence -lepilote.com- et toute une panoplie d'applications sur les téléphones mobiles.



Photo : G. Longessi



Photo : J. Manchion

ANDRÉ GUINDE

vice-président du Conseil général
délégué aux Transports

“Il faut faire changer les mentalités. L'après-tout voiture a commencé et c'est maintenant que s'effectuent les choix décisifs en matière de transports collectifs. Le Conseil général est en première ligne pour accélérer ces grands changements.”

"LE COÛT DE LA VOITURE DEVIENT TROP LOURD"

MICHEL SEYT EST PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS.

PEUT-ON DIRE QUE LE TEMPS DU TRANSPORT COLLECTIF EST VENU ?

MICHEL SEYT : Nous constatons effectivement au plan national une nette progression de la fréquentation des transports publics. Il y a deux raisons principales à ce phénomène. Il y a tout d'abord des raisons économiques, le coût de la voiture devenant de plus en plus lourd. Mais ce qui permet réellement de franchir le pas et de passer au transport public, c'est l'existence d'un réseau étoffé et efficace, couvrant chaque territoire. Or, ce réseau s'est considérablement renforcé ces dernières années, l'offre et la demande peuvent donc se rencontrer.

QUELS SONT LES ATOUTS DU TRANSPORT PUBLIC ?

M. S. : Le transport public est sûr, désormais très confortable et a fait de très grands progrès en termes de ponctualité. Au croisement du confort et de la ponctualité, on constate que de nom-



breux opérateurs ont fait le choix d'investir fortement dans de nouvelles technologies qui vont permettre au voyageur, qu'il soit à bord ou non, d'être informé des horaires, de la localisation des véhicules etc...

QUELLES SONT LES NOUVELLES ÉTAPES À FRANCHIR ?

M. S. : Les automobilistes sont encore trop peu informés du différentiel environnemental qui existe entre l'auto-car et la voiture. Nous y travaillons et nous sommes persuadés qu'à l'avenir le facteur écologique viendra renforcer l'attractivité des transports collectifs. Les écologistes en ont eux-mêmes pris conscience. Enfin, les politiques locales de transports publics doivent continuer à se mettre en œuvre avec la plus large coopération possible entre acteurs. L'appui du nouveau ministère de l'Égalité des territoires sera important pour mettre les moyens nécessaires à disposition de tous les Départements.

60 % moins cher

Coût moyen des transports en commun par rapport à la voiture



FRÉQUENTATION

+ 82 %

Ligne Marseille-Gardanne-Rousset-Trets

+ 30 %

Ligne Martigues-Vitrolles-Aix

+ 28 %

Ligne Marseille-Arbois / Les Milles

+ 17 %

Ligne Arles-Cavaillon

17 000

scolaires transportés chaque jour

1 200

enfants handicapés transportés individuellement vers leur établissement scolaire



Sur ademe.fr,

CALCULEZ VOS COÛTS ET VOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Réalisée par les experts de l'ADEME, la calculatrice Eco-déplacements est un outil internet qui permet de comparer différents modes de transports (marche à pied, vélo, bus, train régional, tramway, métro, voiture, covoiturage, deux-roues motorisé), pour un déplacement de type domicile-travail.

Elle permet d'évaluer pour chacun des modes les 3 impacts suivants : les dépenses / le budget (coût), les émissions de gaz à effet de serre, les consommations de carburant (énergie).



POUR UNE AUTRE QUALITÉ DE VIE

LE DÉVELOPPEMENT DES LIGNES ET DES SERVICES PEUT PERMETTRE À BEAUCOUP D'ENTRE NOUS, DÈS À PRÉSENT, D'AMÉLIORER LEUR MODE DE VIE. LES ACTIVITÉS HUMAINES, DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ, SONT TOUJOURS D'AVANTAGE CONNECTÉES AUX RÉSEAUX DE TRANSPORTS PUBLICS.

POUR ALLER TRAVAILLER

DIRECT SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

L'autocar a toutes les souplesses. Au siècle précédent, il assurait les liaisons entre villes, aujourd'hui il colle à l'évolution du territoire en desservant également les zones d'activités. Le réseau Cartreize s'est ainsi redéployé pour toucher les grands pôles d'emploi du département. Avec



succès puisque de plus en plus de salariés sont transportés en direction des zones Aix-Les Milles, Arbois, Au-

bagne-Les Paluds, Vitrolles, aéroport Marseille-Provence, Plan de Campagne, ZI de Rousset, Miramas-Clésud ou La Ciotat-Athélia.

MOBIPÔLE : UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE

Depuis 2007, le **Plan de Déplacements Entreprise** (PDE) a été rendu obligatoire dans les Bouches-du-Rhône. Toute entreprise, organisme privé et public de plus de 250 salariés doit mettre en œuvre et favoriser des actions permettant de réduire l'utilisation de la voiture individuelle.

Le pôle d'activités d'Aix-Les Milles, un des principaux poumons économiques de la région avec 1 500 entreprises et 28 000 salariés, a joué collectif. L'association des entrepreneurs de la zone a lancé avec succès **Mobipôle**, un Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE).

"D'abord, nous avons réalisé un diagnostic-enquête sur les déplacements auprès des salariés. Jamais un aussi fort taux de réponses à des questionnaires n'avait été enregistré", explique

Bernard Curnier, Pdg de CAP Provence. "Ensuite, nous sommes passés à l'action dans le cadre d'un très large partenariat". Le cadencement, l'amplitude des lignes ont été augmentés et adaptés (**Cartreize et Aix en Bus**). Des cars de grande capacité ont été mis en service. Les résultats n'ont pas manqué de se faire sentir. "En deux ans, la part du transport collectif est passé de 5 % à 8,9 % et celle du covoiturage a gagné 2 points en passant à 6 %". Et ce n'est pas terminé. À chaque révision de la voirie du site, des pistes cyclables seront aménagées.

50 % PRIS EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR

La mise en réseau des zones d'activités s'est effectuée en association avec les entreprises. Elle repose sur les Plans de déplacements qui incitent au passage de la voiture aux transports en commun, à l'autopartage, au vélo ou à la marche. Ce transfert est encouragé par l'obligation légale faite à l'employeur de prendre en charge 50 % du coût de l'abonnement transport en commun.



Photo : C. Lougassi

AIX-MARSEILLE : UN PONT D'AUTOCARS

L'autocar a gagné une seconde jeunesse. Sans lui, se rendre au collège ou au lycée serait chaque jour un casse-tête pour 17 000 élèves du département. Quant aux **70 000 étudiants**, la liaison avec les facultés d'Aix et de Marseille est assurée par un véritable pont d'autocars. Avec **600 000 voyages**, les moins de 26 ans représentent plus du quart de la fréquentation de cette ligne qui enregistre **un départ toutes les cinq minutes en heure de pointe**.

POUR ALLER ÉTUDIER

TARIF JEUNE : 0,5 € LE TRAJET

Le Département a massivement renforcé sa politique d'**abonnements préférentiels pour les jeunes** avec un effort supplémentaire lors de la rentrée 2011 (- 50 %). 20 € par mois ou 200 par an, c'est ce qu'il en coûte aux jeunes de moins de 26 ans pour se déplacer sur le réseau Carreize. Du coup, en utilisation moyenne, le trajet revient à 0,5 €. Qui dit mieux ?

BUS DE POINTE POUR LES FACS

D'ici 2014, grâce au soutien du Conseil général, les facultés du Nord et du Sud de Marseille seront mieux desservies grâce à deux lignes de bus en site propre dénommés **Bus à haut niveau de service (BHNS)**, autrement dit le bus presque comme un tramway. Une nouvelle ligne de BHNS sera créée entre **Saint-Jérôme et Château-Gombert** dans le but de désenclaver les sites universitaires.

Elle sera connectée au métro. La ligne existante **Castellane-Luminy (21)**, la plus fréquentée de Marseille, sera pour sa part aménagée pour accueillir des BHNS. Avec à la clé, un gain de temps de 20 %.

L'ÉCOLE PAS BUISSONNIÈRE

17 000 scolaires, dont 1 400 élèves ou étudiants handicapés bénéficient de la prise en charge gratuite de leurs transports quotidiens. Ce service concerne les jeunes qui doivent sortir de leur commune pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Le réseau dessert **63 circuits spécifiques** dont les fiches horaires sont mises à jour sur lepilote.com. 126 communes du département et 300 établissements scolaires sont desservis. Pour les élèves handicapés, 108 communes sont desservies dont 278 établissements scolaires.



Photo : S. Ben Lila

POUR SORTIR

BRANCHÉ CULTURE ET SPECTACLE

La culture ne vaut que si on la partage. Mais comment fait-on pour vivre la Fiesta du sud ou Marsatoc quand on est Aixois ? Le réseau Carreize s'est branché sur ces manifestations en mettant à disposition des navettes qui permettent d'aller jusqu'au bout de la nuit. Tout au long de l'année, pour aller au cinéma (ou à la plage), il propose des tarifs attractifs pour les moins de 26 ans avec le

Pass 2 € pour la journée avec voyages illimités. Par ailleurs, un dispositif à grande échelle se prépare en prévision de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture qui verra se multiplier les événements culturels aux quatre coins du département.

QUAU A VIS LA PROUVENÇO

La Provence en autocar ? L'été, il n'y a pas que les touristes qui veulent se rendre sur les sites emblématiques de notre département.

100 ALLERS-RETOURS TERRE-LUNE

Chaque année, l'activité transport collectif "produit" 70 millions de km sur notre département, soit 100 allers-retours Terre-Lune ou presque un aller-retour sur Vénus. Représentant près de 7 000 emplois, cette filière, en croissance, embauche. D'autant que les départs en retraite vont s'accélérer. Les transports collectifs entraînent un budget de fonctionnement des collectivités locales de 514 millions d'euros. Côté recettes, le versement transport des entreprises apporte 194 millions d'euros et les passagers laissent 114,7 millions d'euros aux guichets.

Carreize y a pensé qui pendant l'été dessert les principaux lieux touristiques : Baux-de-Provence, Saint-Rémy, la Camargue, la Côte Bleue ou Cassis. Tant il est vrai que celui "*qui a vist Paris, se noun a vist Cassis a ren vist.*"

UNE GUEULE D'ATMOSPHÈRE

200 000 VOITURES ENTRENT ET SORTENT CHAQUE JOUR DE MARSEILLE. PEUT-ON CONTINUER AINSI QUAND ON SAIT QUE LA RÉGION SOUFFRE D'UN DES TAUX DE POLLUTION LES PLUS ÉLEVÉS D'EUROPE ET QUE MARSEILLE SERAIT, SELON UNE RÉCENTE ÉTUDE, LA GRANDE VILLE LA PLUS POLLUÉE DE FRANCE ?



Au dépôt du Pont de l'Arc de la RDT 13, les autocars qui effectuent la liaison Aix-Marseille arborent la norme "Euro5", la norme européenne la plus exigeante en matière de lutte contre la pollution. "Notre parc qui compte 181 cars et bus a une moyenne d'âge de 3,5 ans. C'est notre premier certificat environnemental", souligne son directeur, Paul Sillou. À l'atelier, on confirme : "Avant quand un moteur tournait, c'était l'asphyxie. On ne pouvait pas travailler. Le temps des nuages noirs s'échappant des tuyaux d'échappement est révolu. Aujourd'hui, les progrès dans la motorisation, l'injection, les capteurs et les divers dispositifs électroniques ont considérablement diminué les émissions", explique Robert Bernard, chef d'atelier.

Et comme si cela ne suffisait pas, des stages d'éco-conduite sont assurés pour les conducteurs de la RDT 13. Une formation qui fait du bien aux moteurs, à l'environnement et au confort des passagers avec au bout des réductions de 20 % et plus pour la consommation de gasoil et l'émission de CO₂. L'impact environnemental d'un autocar

s'est beaucoup amélioré, agrandissant le différentiel avec la voiture. À titre d'exemple, une personne seule se déplaçant en voiture pour circuler entre Martigues et Marseille va consommer par an 3,7 tonnes de CO₂, alors qu'un car transportant 50 personnes sur la même distance n'en consommera qu'une tonne, c'est-à-dire près de 4 fois moins par passager.

VERT ET CONFORTABLE

Autre preuve, autres chiffres. Sur la ligne autoroutière Aix-Marseille, un autocar qui transporte 67 passagers consomme 33 litres aux 100 km. Ramenée par passager, la consommation tombe à 0,5 litre aux 100 ! De quoi vous faire laisser la voiture au garage.

Surtout si l'on monte à bord des derniers cars "Magelys" (construits à Annonay en Ardèche) acquis par la RDT13, dans lesquels on dispose du confort avion long-courrier : tablette, lampe de lecture, air conditionné individuel, siège ergonomique... Et l'installation du wi-fi sur les véhicules assurant des lignes autoroutières est à l'étude.



PANIER DU TERROIR : LE MARCHÉ À LA GARE

Des gares routières qui fleurent bon les primeurs ! Grâce à l'opération "Paniers fraîcheur du terroir" vous pouvez, à la sortie du car, récupérer un panier respectueux des circuits courts directement auprès du producteur. Rendez-vous dans les gares routières de Marseille et d'Aix pour emporter 5 à 9 kg de produits de saison et de qualité, cueillis à maturité pour 15 € le panier. Réservation obligatoire, avec ou sans abonnement. Distribution à Marseille les mardi et jeudi de 16h30 à 19h, à Aix-en-Provence le mercredi de 16h30 à 19h.

RENS. ALLÔCARTREIZE : 0 810 00 13 26
www.lepilote.com

LA PUCE VA FAIRE SON GRAND BOND EN AVANT

LES TRANSPORTS FONCTIONNENT EN RÉSEAU ET REPOSENT SUR DES CONNEXIONS. ILS ONT DONC DE NOMBREUX POINTS COMMUNS AVEC LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. LOGIQUEMENT, LE NOUVEAU SIÈCLE VOIT SE MULTIPLIER LES PASSERELLES ENTRE CES DEUX UNIVERS.

Depuis trois ans, on prépare le prochain grand bond en avant de la puce contenue dans la carte Ticketreize. Il va se produire à partir de cet été*. Juste à temps pour 2013, année où Marseille-Provence sera capitale européenne de la culture et où les déplacements interurbains connaîtront une nouvelle intensité. Une carte spéciale Marseille-Provence 2013 est d'ailleurs à l'étude pour pouvoir se rendre à toutes les manifestations culturelles sur le département.



Photo : J. P. Hebrard

La mutation ne se fait pas en claquant des doigts. La billettique, c'est beaucoup plus que le paiement. Le nouveau système va permettre l'interopérabilité entre les différents réseaux de transport du département (RTM et SNCF comprises) et offrir de nouvelles fonctionnalités comme la vente-achat par internet ou la localisation des véhicules.

Pour réaliser cette "architecture centralisée", le tour de force n'est pas que technique ou informatique. Il a fallu mettre à plat tout le schéma départemental des transports en coordonnant les six AOT (Autorité organisatrice de transports urbains et compagnies exploitantes du réseau

Cartreize), vérifier et établir la compatibilité avec les différents réseaux urbains, inclure les propositions tarifaires...

RÉVOLUTION

La mise en œuvre d'une nouvelle carte Ticketreize va ainsi entraîner le changement de tout le matériel et des appareils enregistreurs à bord des véhicules. Et il faudra que le nouveau système cohabite pendant un temps avec l'ancien. "On ne peut pas changer

magique les 100 000 cartes actuellement en circulation", explique-t-on à la direction des Transports du Conseil général.

L'ensemble des données topologiques et horaires des lignes régulières a été compilé. Les cars seront géolocalisés par GPS. Et les informations seront transmises en temps réel aux usagers via le site "LePilote" ou par SMS. Une véritable révolution qui mettra le réseau départemental des transports collectifs à l'heure du XXI^e siècle.

* Une phase-test prévue en juillet sur la ligne Aix-Marseille. Le déploiement sur tout le réseau s'effectuera entre août et les vacances d'automne.

Le futur en pétales

L'information des voyageurs s'apprête à connaître un véritable big bang, grâce à la technologie sans contact NFC. Avec sur ce nouvel outil, implanté sur les téléphones portables, le Syndicat mixte des transports des Bouches-du-Rhône va pouvoir fournir sur les 10 000 points d'arrêt du département, équipés chacun d'une borne NFC, une information complète. Il suffira de viser l'une des pétales de cette étrange fleur avec son téléphone pour tout savoir, non seulement sur les transports (horaires, perturbations, correspondances..) mais aussi sur la vie des alentours (services publics, lieux touristiques, spectacles, manifestations sportives..).

lepilote.com

LA VIGIE DE VOS TRANSPORTS

Sur lepilote.com, portail des déplacements des Bouches-du-Rhône, la recherche avancée permet toutes les combinaisons entre bus, cars, train, vélo. Avec un impressionnant luxe de détails : le site connecte 690 lignes de toutes sortes, 11 200 points d'arrêt, 1, 8 million de fiches horaires et... l'agenda touristique et culturel du Département. Le site a été repensé pour être le plus simple possible. Une série d'innovations viennent le compléter, à commencer par une application Iphone, des abonnements électroniques sur l'actualité des lignes et des routes ainsi qu'un site internet mobile, consultable via tous téléphones.

